
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 17 octobre 2016



Le Collège approuve les nouvelles options du dépistage du cancer du sein

Le Collège de la Médecine Générale se félicite des options développées dans le Rapport du Comité d'Orientation de la Concertation citoyenne sur le dépistage du cancer du sein. Ce dépistage présente aujourd'hui un rapport bénéfice/risque incertain qui oblige à reconsidérer ses modalités.

Les notions de surdiagnostic et de surtraitement posent question : selon les études, le surdiagnostic varie de 10 à 19%. La baisse de la mortalité par cancer du sein, modeste, pourrait ne pas être due au dépistage, mais aux progrès thérapeutiques. Devant ces incertitudes, la décision en connaissance de cause doit revenir à la femme.

Cela signifie que le dépistage du cancer du sein ne peut se concevoir que dans une vision globale des stratégies de prévention et de dépistage ayant fait la preuve de leur efficacité, qui doivent faire l'objet de consultations dédiées. Le médecin généraliste, dans sa fonction traitante, en est l'acteur principal. Sa place dans l'information des femmes est essentielle.

Les deux scénarios d'abandon du dépistage du cancer du sein tel qu'il est aujourd'hui organisé, proposés par le Comité d'Orientation de la Concertation citoyenne, signifient une réelle modernisation du concept de dépistage.

Logiquement, il est également nécessaire de retirer le dépistage du cancer du sein des indicateurs de la rémunération sur objectif de santé publique, sous peine de gravement décrédibiliser le dispositif.

C'est désormais à Madame la Ministre de la Santé de permettre la mise en œuvre de ces propositions.

Contacts Presse

Pr. Pierre-Louis Druais, Président : pl.druais@lecmg.fr

Dr. Eric Drahi, Trésorier : e.drahi@lecmg.fr